

## LA VOER

« Sur les anciennes cartes : *Fura, flumen; Voer, fleuve*. Quand j'avais mes jambes de col-légien, j'ai sauté vingt fois ce fleuve à ses endroits les plus larges... »

EUG. GENS. (*L'Emancipation*, 11 août 1840.)

L'on peut faire, dans la vallée de la Voer, une charmante promenade de deux à trois lieues. Je la recommande aux « pédestrians » en balade du côté de Tervueren.

Un peu au delà du nouveau palais colonial que le Roi a fait bâtir en ce village, un chemin de terre se détache de la chaussée menant à Louvain. Ce chemin suit extérieurement le mur d'enceinte du parc royal, dans lequel on voit une belle porte Louis XIII.

A l'extrémité orientale du parc, nous rejoignons la Voer, à côté d'une vieille meunerie qui porte encore les armes de l'abbaye de Parc-lez-Louvain (1).

De là jusqu'à Berthem, vous pouvez vous laisser conduire par l'étroit sentier qui, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, suit les méandres du ruisseau.

Quelle agreste et paisible vallée! De hautes herbes émaillées de fleurs la recouvrent partout de leur toison ondoyante. Les points

---

(1) A signaler, à 300 mètres du moulin, dans la direction du sud-ouest, la ferme de *Ter-Munt*, qui eut l'honneur d'héberger Louis XIV. Elle est enclavée dans le parc royal.

de vue y sont charmants et c'est plaisir d'y muser, en voyant le ruisseau se frayer un passage entre les touffes de cresson.

J'ai gardé le souvenir d'une délicieuse et réconfortante balade faite un jour dans ces parages, alors que le gai soleil de floréal faisait étinceler l'or des renoncules et la blanche collerette des grandes



VOSSEM — La ferme d'Oudevaerd

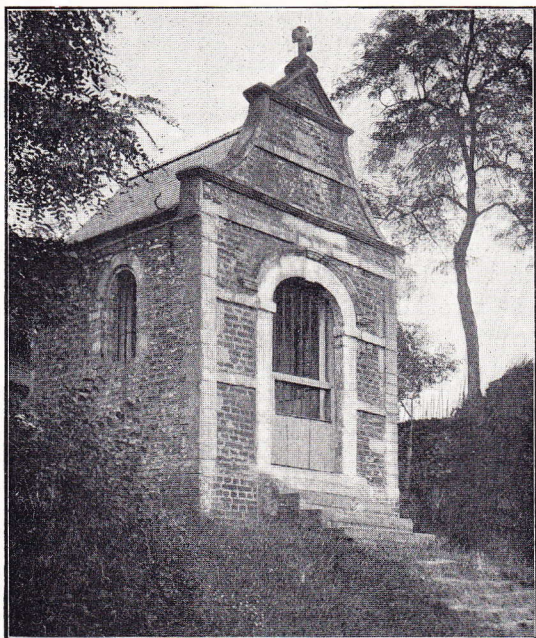
marguerites. Toute la vallée semblait avoir pour parure un immense tapis d'Aubusson.

Les villages qu'on traverse ne font pas tache dans cette nature plantureuse et reposante.

Quel riant village, entre autres, que Vossem, avec ses maisonnettes rustiques éparpillées le long des chemins et encadrées de verdure ! La petite église du village est un de ces édifices, de plus en plus rares, que les rafistoleurs officiels n'ont pas banalisés suivant de doctes principes. Elle a conservé ses vieilles boiseries, ses vieux autels. Sur le curieux mauclaire sculpté de la porte d'entrée, on lit cette date : 1699. Toute la construction charme par son archaïsme discret.

Dans le petit cimetière qui l'entoure, suivant l'antique usage à la campagne, s'élève, au milieu d'une pelouse bosselée par les

tombes roturières, un grand monument en pierre qui, chose curieuse, ne porte aucune inscription. Pourquoi ne lit-on pas un nom ronflant, gravé en lettres d'or, sur ce prétentieux mausolée? Voici l'explication de l'énigme : ce tombeau est celui d'un enfant de Vossem, dont les titres de noblesse ne sont pas de ceux qu'on



VOSSEM — La chapelle de Notre-Dame de Bonne-Santé

transmet glorieusement à la postérité : Langrand-Dumonceau. Le fameux financier est venu chercher, dans ce coin perdu de la campagne brabançonne, la paix qu'il ne connut vraisemblablement pas de son vivant. *Requiescat in pace!* (1).

Vu de la station du chemin de fer vicinal (1 kilomètre au nord de l'église), le village de Vossem forme un joli tableau. On aperçoit de ce côté une vieille ferme, *Oudevaerd*, qui a appartenu, jusqu'en 1806, à une des fondations annexées à l'Université de Louvain.

---

(1) On vient de graver sur le monument l'inscription que voici : *Ci-gît — Jean-Baptiste Langrand — décédé le 12 août 1864 — à l'âge de 45 ans. — Priez pour lui.*

Elle est accostée d'une grosse tour carrée, en briques, coiffée d'un toit à la Mansard. Sur le pignon de la grange, on lit la date 1755, au-dessus d'une belle pierre armoriée.

Deçà et delà, au cours de l'excursion, se montre une chapelle campagnarde, évocatrice de la piété de nos ancêtres et d'une exquise poésie au milieu de cette nature pastorale. Il y en a une à un bon kilomètre de l'église de Vossem, pittoresquement juchée sur le flanc de la vallée, à peu de distance du ruisseau. C'est la *chapelle de Notre-Dame de Bonne-Santé*, bâtie en 1722. Les fiévreux y accouraient en foule autrefois, pour implorer l'intercession de la patronne de l'oratoire.

A Leefdael, c'est un régal de flâner le long des seigneuriales allées dont les grands arbres encadrent à souhait le castel du comte de Liedekerke.

Cet antique manoir était jadis la résidence de nobles preux, dont les trouvères ont célébré les exploits.

L'édifice a été trop afistolé lorsqu'on le restaura il y a quelque quinze ans. Il faudra que plusieurs lustres se passent encore, avant qu'il ait de nouveau le « vernis d'antiquité » qui parait ses vieilles murailles.

Le manoir a bonne mine, néanmoins, avec sa tour trapue au clocher bulbeux, placée en avancée. D'autres tours, coiffées d'un toit en poivrière, semblent faire la garde autour du castel. Celles qui se dressent, toutes couvertes de lierre, du côté de la façade principale, rappellent l'emplacement qu'occupait le pont-levis, à l'époque où le château était ceint de fossés.

L'intérieur de cette demeure princière a un aspect à la fois cossu et familial. Les salons sont décorés de maints objets d'art, notamment de quelques bons tableaux et d'une belle pendule Louis XVI.

Au nombre des seigneurs de Leefdael, je citerai Roger, gentilhomme influent au temps du duc Jean III, à qui il vendit le village de Hoeylaert. Il a été châtelain de Bruxelles (1).

La baronnie a appartenu plus tard aux de Mérode, ainsi qu'au comte de Bergeyck, qui a joué un rôle considérable dans les événements qui se sont déroulés dans nos provinces, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup>.

La famille des comtes de Liedekerke possède le domaine depuis l'année 1775.

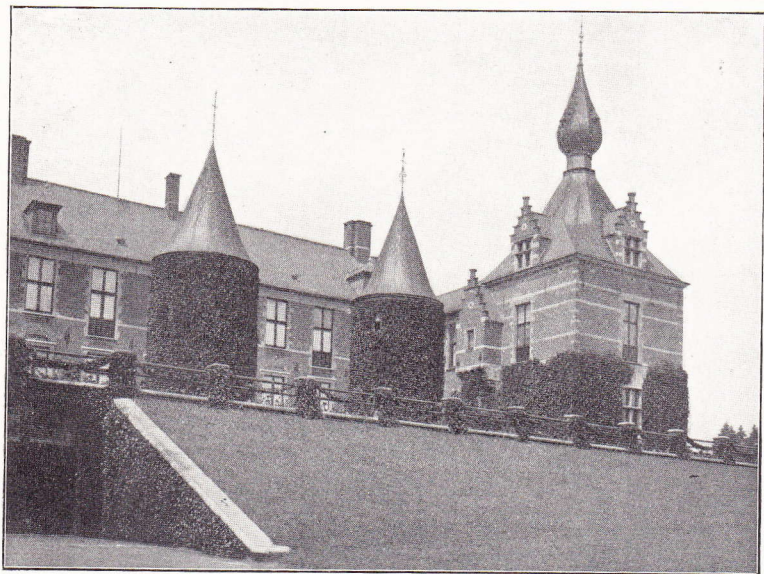
---

(1) A. WAUTERS : *Analectes de Diplomatie*, p. 195.

L'église de Leefdael est à deux pas du château. Elle a été restaurée en 1905-1906.

Le maître-autel du sanctuaire est orné d'une belle toile de de Crayer, restaurée récemment, la *Conversion de saint Hubert*.

L'authenticité de ce tableau a été longtemps discutée, mais elle ne peut être mise en doute : on a découvert, parmi les archives



LEEFDAEL — Le château (façade sud-est)

de l'église, un registre de l'année 1662, avec cette annotation, faite par le curé de l'époque :

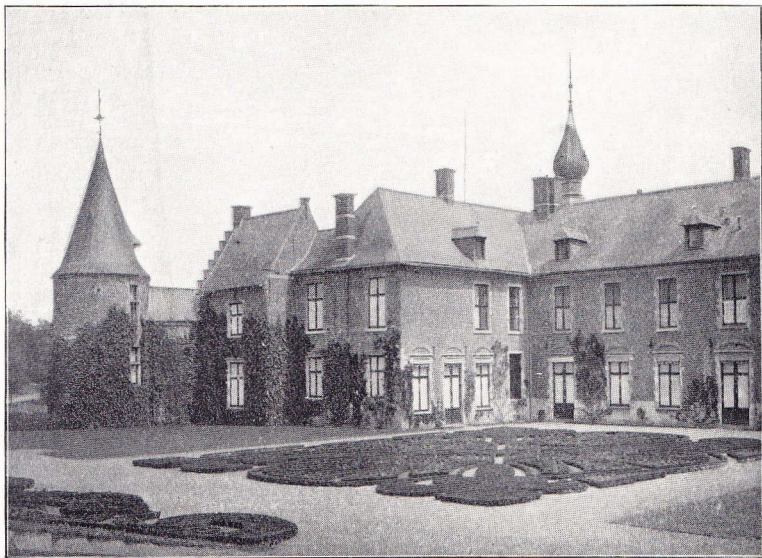
« ..... Een nieuwe schilderije tot Brussel bij den vermaerden schilder Signor Gaspar de Crayer gecocht voor den hoogen altaer, te weten de bekeeringhe van Sint Huijbrecht; hebbe dair voor betaelt op den 23 januari 1662 seven en twintig pont groot. Item op 17 meert 1662 noch ses schellinghen betaelt voor de schreynhouten casse dair de schildereij inne naer Leefdael gesonden is. — Facit en hebbe betaelt een hondert drij en sestigh guldens en de sestien stuivers. »

Dans les *Rekeninghen bewijs* de 1662 à 1681 de la même paroisse, on lit :

« Den nieuwen hoogen autaer van Sint-Huijbrecht is opgerecht in den choor van de Kerke van Leefdael in den somer 1667 ende

*is eerst volschildert en voldaan geweest 24 nov. 1669. — In den eersten de schilderij heb ik voormaelen gecocht van Mijnheer Gaspar de Crayer ende is voordese ingebracht in de rekeninghe; maer gelijk dese schilderij vierkant was en moest vergroot worden, met boven een stuck aan te setten, tselve is gedaen door Mons. Van Breempt (1). »*

Le sujet que représente le tableau de Leefdael a été traité plusieurs fois par de Crayer et notamment pour l'église Saint-Jacques



LEEFDAEL — Le château (façade nord-ouest)

de Louvain. Le musée de Bruxelles possède une reproduction de cette œuvre.

D'après la tradition, le fécond artiste brabançon aurait eu des collaborateurs pour ces tableaux. On attribue à Pierre Boet les chiens et les cerfs de celui de Leefdael et le paysage à Louis De Vadder.

L'église a pour patron le bon saint Hubert, qui a toujours été en grande vénération dans la vallée de la Voer. C'est dans cette vallée (à Tervueren) qu'eut lieu sa conversion miraculeuse. C'est

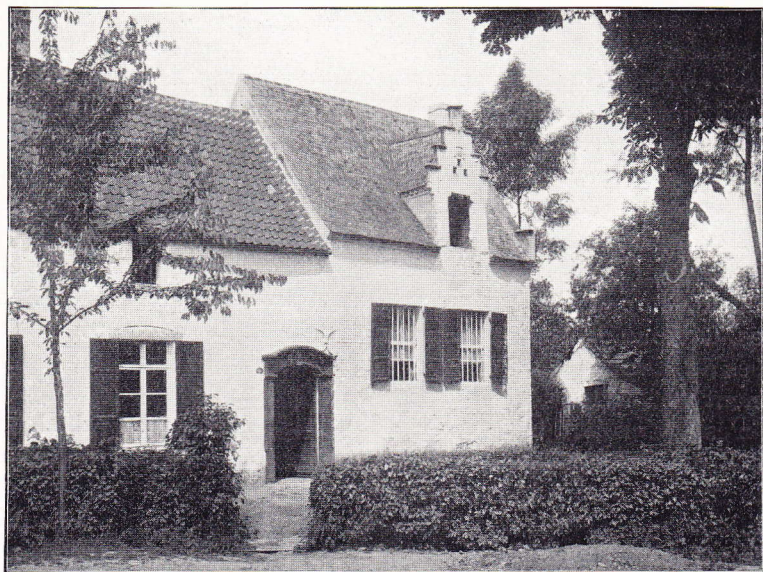
---

(1) A. MERTENS : *Etude sur l'Eglise de Tervueren*, p. 104.

là aussi qu'il mourut. D'après la légende de ce saint, celui-ci aurait consacré le premier sanctuaire de Leefdael. L'église du village était jadis une de celles où l'on conduisait les chiens enragés.

Le moment est venu de quitter ce beau village. A peine avons-nous laissé derrière nous ses sites médiévaux, que nous apparaît une suggestive construction hissée sur le flanc de la vallée, au milieu des cultures dévalantes. C'est la chapelle de Sainte-Vérone (ou Sainte-Véronique), dont on invoque l'intercession pour les fièvres, les maux de dents, etc. Le curé de Leefdael y célèbre la messe tous les mercredis.

Deux érables précèdent cet édifice huit fois séculaire et



BERTHEM — Ferme de 1764 avec écusson armorié, à Sainte-Véronique

semblent protéger contre les rafales ses murailles cicatrisées par le temps.

En cet endroit existait, dès le ix<sup>e</sup> siècle, un oratoire dit de la Sainte-Croix. Un manuscrit du monastère de Rouge-Cloître nous apprend que les dépouilles de sainte Vérone y furent inhumées alors par les habitants des environs.

D'après Goyers, l'annotateur de Van Gestel, les reliques de la vierge auraient été enlevées de la tombe.

La tradition fait remonter à une très haute antiquité l'origine de ce petit sanctuaire, qui serait l'oratoire primitif de la région. En tout cas, si l'on s'en rapporte à une déclaration faite en 1787 par le curé de Leefdael, cette chapelle serait la première bâtie en ce village.

La chapelle actuelle reçoit encore beaucoup de pèlerins. Ceux-ci se rendent aussi à une ancienne source, peu distante de l'oratoire.

L'autel de Sainte-Vérone — comme celui de Leefdael d'ailleurs, — appartenait autrefois aux religieux d'Afflighem.

Dans le chœur de la chapelle, on voit d'un côté une niche triangulaire, en guise de piscine, et de l'autre, un beau tabernacle gothique (xv<sup>e</sup> siècle) en pierre, orné de deux statuettes : la patronne de la chapelle et un ange tenant une banderole (1).

À l'extérieur de la chapelle, on peut se rendre compte des mutilations qu'on lui a fait subir. Les murs latéraux montrent des arcades condamnées, qui nous indiquent que la nef était accostée jadis de bas-côtés.

Il me reste à parler du village de Berthem, dont la vénérable église romane, chère aux archéologues, mérite l'attention des touristes.

Le Brabant compte parmi les régions où le style roman s'est le plus développé. On l'y rencontre surtout aux environs de Bruxelles, de Louvain et de Tirlemont. Ainsi s'explique que toutes les églises de la vallée de la Voer, entre Tervueren et Louvain, appartiennent à ce style.

Il n'est, je crois, aucun district de notre beau pays brabançon, où l'on puisse, sans parcourir un rayon étendu, se livrer à une étude aussi complète de l'art roman.

L'humble et rustique sanctuaire de Berthem se prête particulièrement à cette étude : il n'y a pas, en Brabant, un spécimen mieux conservé des sanctuaires campagnards de l'époque romane.

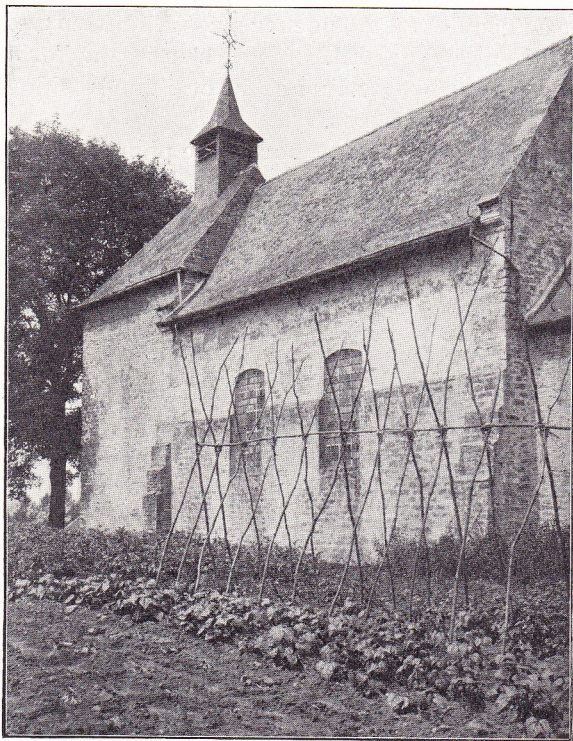
« C'est un des rares édifices (romans) qui n'ont subi que très peu de modifications et dont la restitution ne présente guère de difficultés. L'état actuel du monument est lamentable, il est vrai. Ses murs hors d'équerre et déchaussés, soutenus par de disgracieux

---

(1) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXI, 1901-1902, pp. 24 à 27. (Notice de M. F. Hachez.)

Le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie* (1874, pp. 80 à 89) a publié une *Dissertation archéologique sur l'église de Berthem et la chapelle de Sainte-Vérone sous Leefdael*. Une belle gravure du tabernacle s'y trouve annexée.

contreforts en briques (1), son appareil très grossier dont le mortier s'est effrité, ses angles écornés et sa toiture délabrée lui donnent plutôt l'aspect d'une ruine abandonnée que celui d'une église de commune importante. Telle qu'elle est cependant, elle produit encore une forte impression quand on l'aperçoit de loin, dominant la vallée de la Voer et le village aux maisons dispersées.



LEEFDAEL — La chapelle de Sainte-Véronique

» Ses lignes d'une extrême simplicité ne sont pas sans élégance, et elles nous disent assez ce que furent autrefois, dans leur beauté sévère, la plupart de nos églises rurales aujourd'hui abîmées par le mauvais goût et le désir d'un luxe factice (2). »

(1) L'édifice est affligé d'une autre verrue : une sépulture d'une esthétique lamentable est accolée à la tour. Il serait à souhaiter qu'on fit disparaître cette horreur architecturale.

(2) Abbé R. LEMAIRE : *Les origines du style gothique en Brabant*, pp. 91-92.

Quels sont les éléments essentiels qui distinguent le style roman dans nos régions? Il n'est pas sans intérêt de les rappeler ici : plan longitudinal (basilique avec ou sans transept, d'ordinaire avec bas-côtés); nefs soutenues par des piliers carrés et couvertes de plafonds plats, non voûtés; entrée latérale; décoration très sobre.

L'église de Berthem présente tous ces caractères.

Elle se compose d'une nef centrale, flanquée de deux bas-côtés et précédée à l'occident d'un clocher massif, dont le rez-de-chaussée sert actuellement de portail. La nef s'ouvre, à l'orient, sur un chœur formé d'un presbyterium carré et d'une abside semi-circulaire. Nulle trace de transept.

Aucun changement n'a été apporté à ce plan, depuis que l'église a été bâtie au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.



BERTHEM — L'église (côté septentrional)

« L'édifice est construit tout entier en moellons irréguliers de grès sablonneux à joints inégaux et épais. Son élévation est simple comme son plan.

» Le chœur est la partie la plus intéressante de l'édifice. Le cha-

noine Reusens a cru y trouver des traces d'une influence française, attendu que l'église de Berthem dépendait de l'abbaye de Corbie (1). Or, l'architecture de l'église de Berthem est plutôt rhénane. Il existe d'ailleurs quantité d'églises du même type en Brabant et dans les autres provinces.

» Le petit presbyterium est éclairé actuellement par une fenêtre gothique sur chacun des côtés. On voit cependant, du côté du sud, les traces d'une petite fenêtre romane, ainsi que l'encadrement d'une ancienne porte, aujourd'hui condamnée. » (R. LE-MAIRE.)

Cette porte, qui était murée, a été mise à nu en 1906. On a constaté alors qu'elle se compose de deux retraites à angle droit, garnies

de colonnettes et de tores. Le linteau monolithe, orné d'un trilobe rudimentaire, est décoré de peintures très endommagées.



BERTHEM — L'église (côté méridional)

---

(1) La célèbre abbaye de Corbie est une des institutions monastiques auxquelles les rois mérovingiens et carlovingiens avaient donné des biens considérables. C'est ainsi que l'abbaye de Cambrai a possédé presque toute l'amanie bruxelloise.

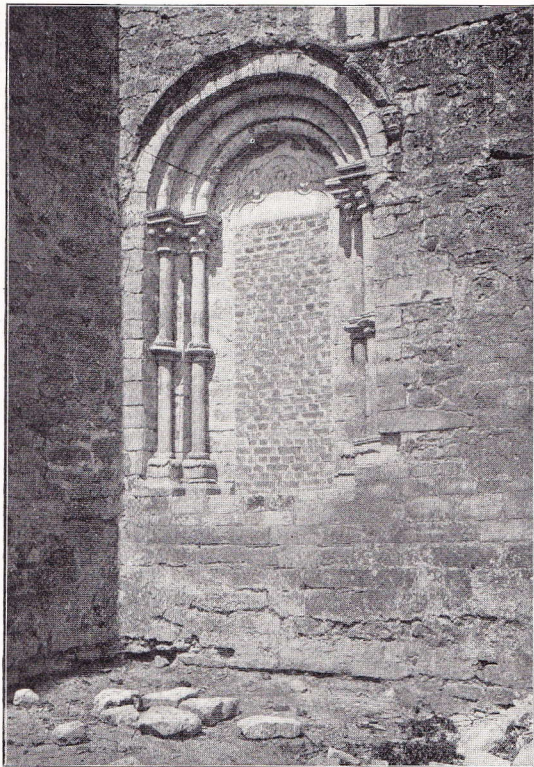
D'après une charte publiée par Wauters (*Analectes*, p. 74), Berthem aurait été une possession de l'abbaye de Corbie dès le temps de Charlemagne. Ce monastère aurait, d'après la tradition, reçu ce village de son abbé Aldéric, petit-fils de Charles Martel, mort en 826.

Le village d'Huldenberg, où les bénédictins de Corbie ont possédé longtemps le patronat de l'église, était probablement aussi compris dans cette donation.

Cette porte élégante — M. l'abbé Lemaire croit qu'elle date du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle — n'était pas l'entrée primitive du sanctuaire. Sa situation nous l'indique suffisamment : c'était la porte réservée au clergé. L'entrée primitive était percée dans le bas-côté sud, à côté de la tour, ainsi que le rappelle un plein-cintre inscrit en cet endroit dans la maçonnerie. L'entrée actuelle est ouverte dans la

façade occidentale, au pied de la tour. On ne sait à quelle époque précise elle a remplacé la première.

A la suite d'une modernisation entreprise au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, les fenêtres des bas-côtés ont été modifiées. « Elles étaient, à l'origine, au nombre de six de part et d'autre ; on en a muré trois et les autres, notablement agrandies, ont été couvertes par des arcs surbaissés. Les fenêtres primitives étaient peu élevées et très étroites. Le seuil se trouvait à une hauteur de 3<sup>m</sup>40 au-dessus du niveau de l'église ; et on peut se demander si cette étroitesse des ouver-

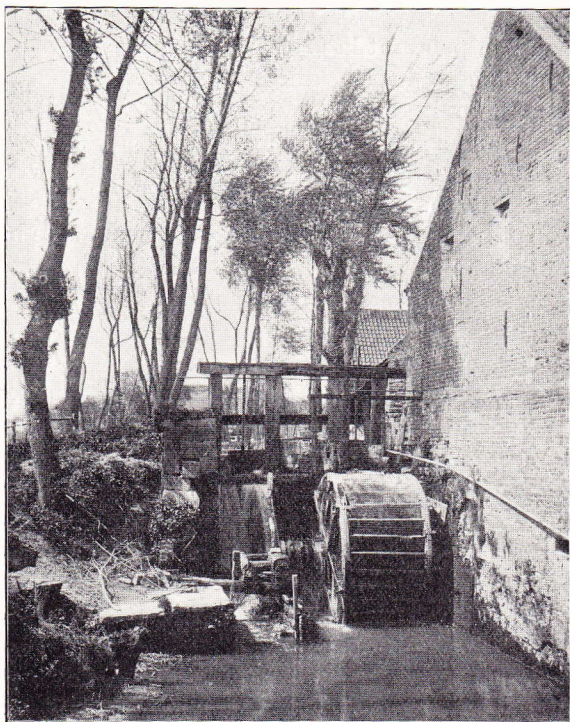


BERTHEM — La porte murée du presbyterium

tures, ici comme dans la tour, ne répondait pas à des nécessités de défense? »

On a mis à découvert il y a peu de temps, dans le bas-côté sud, deux des fenêtres primitives, dont parle M. l'abbé Lemaire. Ces deux petites baies romanes laissent apparaître en pleine muraille une partie de l'ancien vitrage losangé et des légères bandes de plomb auxquelles il était fixé.

Pour boucher ces fenêtres, on n'y a pas mis beaucoup de façons : le premier maçon venu a glissé dans ces ouvertures, à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, quelques pierres et quelques briques, avec un peu de plâtras... Il ne s'est pas donné la peine d'enlever le vitrage. Ce qu'il n'a certes pas prévu, c'est que la manière expéditive d'effectuer sa besogne ferait un jour la joie des



BERTHEM — Le moulin

archéologues. On a là un exemple édifiant des négligences et des vicissitudes dont nos monuments ont eu souvent à pâtir, au cours des siècles.

L'église de Berthem est une des rares églises romanes du Brabant dont le clocher ait conservé sa couverture primitive, c'est-à-dire un toit pyramidal à quatre pans. Seules les églises de Vieux-Héverlé et de Haut-Ittre présentent aussi cette particularité.

Ces clochers peu élancés donnent un aspect caractéristique à ces vieux sanctuaires. Celui de Haut-Ittre surtout a un cachet

d'originalité bien typique. Il semble s'être ramassé sur la butte où il est juché, pour offrir moins de prise au souffle des vents.

Les clochers romans formaient, en quelque sorte, un réduit inaccessible, où l'on pouvait se fortifier en cas d'attaque. On n'y avait accès que par des échelles mobiles.

Lors de ma dernière visite à Berthem, un fermier de l'endroit me contaît qu'il est question depuis longtemps d'agrandir l'église :

— Le dimanche, pendant la première messe (*de vroege mis*), elle est toujours archicomble, me disait-il. Le clergé devrait ajouter un office entre celui-là et la grand'messe (1). Les autorités ont voulu, un jour, avoir une grande église près de la chaussée, mais la population ne s'y est pas prêtée. Il y eut de vives protestations. Nous tenons à conserver le petit temple actuel qui nous est cher, parce que c'est au pied de ce modeste monument, bâti au VIII<sup>e</sup> siècle (2), que reposent tous nos ancêtres...

— Votre devoir, répondis-je, est de ne pas laisser détruire ce joyau de votre commune.

Le croirait-on? en 1873, il se trouva, au sein du Comité des correspondants de la Commission des monuments, deux membres favorables à la désaffectation, voire à la démolition du vieil édifice. Ils rédigèrent un rapport dans ce sens.

MM. A. Pinchart et A. Wauters, alors membres de ce collège, firent heureusement un rapport très judicieux, concluant inversement : « On reproche à cette église — écrivaient-ils — de menacer ruine, de n'être plus en rapport avec la population du village et de se trouver dans une situation trop écartée. Nous ne pouvons considérer comme fondé aucun de ces griefs... Si l'édifice était bien restauré, il pourrait subsister longtemps encore. »

MM. Trappeniers, Geefs et Van Bommel, je le constate à leur honneur, se rangèrent à l'avis de MM. Pinchart et Wauters, dont le rapport fut approuvé par la Commission des monuments.

---

(1) La Commission des monuments a préconisé la même solution, lorsqu'elle a examiné la question en 1903. Il importe, concluait-elle, de conserver intacte « la belle silhouette de ce monument vénérable, dont il serait impossible d'étendre la surface, sans en altérer les heureuses proportions. » (*Bulletin des Commissions d'Art et d'Archéologie*, p. 232.)

(2) Le peuple exagère, dans cette région, l'ancienneté des églises. J'ai entendu affirmer par un paysan que la chapelle actuelle de Sainte-Véronique remonte au VII<sup>e</sup> siècle...

En ce qui concerne l'église de Berthem, elle date du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Grâce aux progrès que l'archéologie a faits pendant ces dernières années, on se rend bien compte maintenant de l'intérêt qui s'attache à la vénérable église de Berthem. Il est permis d'espérer qu'on ne songera plus ni à la détruire, ni à la mutiler (1).

L'architecture des trois autres églises romanes de la vallée de la Voer offre un intérêt à peu près égal à celle de l'église de Berthem. Ainsi que le dit M. l'abbé R. Lemaire, dans l'excellent ouvrage auquel j'ai fait quelques emprunts, ces églises « relèvent du même type. Elles se sont, très probablement, influencées mutuellement ».



La pierre armoriée d'Oudevaerd

---

(1) Dans leur rapport, MM. Pinchart et Wauters signalaient déjà l'intérêt que présente l'ancienne porte du presbyterium mise récemment à découvert et dont j'ai parlé. Voici ce qu'ils en disent : « Vers le sud, il y avait jadis une porte dont il n'existe plus que l'archivolte, ornée de feuilles de chêne et reposant d'un côté sur une tête humaine bien conservée; la moulure qui accompagne cette archivolte portait une inscription qui a disparu, à l'exception des lettres *Aleyd*, qui sont encore très lisibles et dont la forme trahit le XII<sup>e</sup> siècle. » (Séance du 7 avril 1873, du Comité des correspondants de la Commission des monuments.)

On l'a vu, d'après M. Lemaire, la porte serait un siècle moins vieille.

ARTHUR COSYN

LE  
BRABANT  
INCONNU

---

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DU  
TOURING CLUB DE BELGIQUE

---

ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR



BRUXELLES  
IMPRIMERIE SCIENTIFIQUE  
CHARLES BULENS, ÉDITEUR  
75, rue Terre-Neuve, 75

---

1911